54me Année — Nouvelle série — No 140 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1948.

# SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
Changement d'adresse : 10 frs
C.C.P. Marseille 156-36 — Tél. 1.48

*Administration-Rédaction* :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
*Directeur-Gérant*: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

## L'Exposition d'une Maquette

Et celà se passa sans un cérémonial ni trop tapageur, ni trop bruyant, mais tout au contraire dans une sorte d'intimité presque familiale et ce fut une réussite et ce fut un succès, de l'unanime avis de tous les visiteurs venus en foule et pour admirer leur ville ressuscitée.

Ce fut dans la salle d'honneur de notre Hôtel de Ville, et c'est en très bonne compagnie, je vous assure, et à droite et à gauche de quelques très beaux tableaux d'autrefois et jusque sous le regard quelque peu étonné de notre Paul Arène au si vivant portrait, ce fut aussi près de ceux de nos anciens Prélats, que l'on plaçât cette maquette en relief, une maquette ultra-moderne, avec son jeu de puzles et avec ses petits cubes miniatures, et on nous la disposât comme il faut sur la table même des séances de notre Conseil Municipal et sur l'officiel Tapis vert !.... Quel honneur et quel présage de réussite et de succès pour ce plan d'urbanisme et de reconstruction et du futur Sisteron.

Pouvons-nous exprimer le désir qu'elle soit bientôt installée sur un socle définitif cette nouvelle image de nos temps présents et comme une symbolique Allégorie des âges utilitaires d'aujourd'hui.

Mais le passé ne déteste pas d'accueillir chez lui les nouveautés ! La nouvelle venue ne fut pas trop critiquée, vous allez en juger !

Sommes-nous arrivés, depuis plus de quatre ans au terme de nos déboires et de nos inquiétudes ? et aurons-nous encore après-demain une seconde maquette de ce fameux Boulevard de la Durance dont le projet n'est point tout à fait abandonné. A ce propos et toujours dans la salle d'honneur de notre Mairie, avez-vous jeté les yeux quelquefois sur une large toile murale de l'excellent peintre Paul Martin et qui pourrait nous donner une idée de ce futur Boulevard...

Celà représentait — car hélas nous n'en avons plus que le souvenir — une vue pittoresque et typique de nos « bas quartiers » où jadis les ânes venaient braire au septième étage en passant leurs têtes apeurées aux petits lucarnons et dans leurs écuries aériennes par suite des différences de niveau avec les autres rues supérieures et de l'étonnante déclivité des murailles !....

Les bombes meurtrières ont fait là une hécatombe de ces vieilles maisons à pic sur la rivière. Et ils ont disparu ces contreforts aux arcades sarrazines, et ils sont en poussière ces énormes pieux de maçonnerie à toute épreuve qui semblaient fichés en terre comme autant de curieuses béquilles. Toutes ces toitures en grisailles faisaient ici l'admiration des artistes et il n'en reste plus qu'une malheureuse et tortueuse ligne brisée.

Mais revenons à la salle d'honneur de notre maison commune où l'on vient précisément d'exposer la maquette de notre reconstruction.

Et voici que de l'autre côté du panneau, ont maintenant un regard non moins surpris que notre Paul Arène, les nobles portraits de nos Evêques, car Sisteron, au temps jadis, comptait encore certains prélats d'envergure d'un certain nom et d'une certaine noblesse française, Mgr de Glandevès et Mgr de Suffren de St-Tropez, mais c'est sous le regard d'un fils non moins illustre de notre petite cité que la nouvelle Canteperdrix semble nous donner son Etrenne et son nouvel acte de baptême, et cette architecturale maquette est vraiment un très beau travail technique et même artistique. Et notre petite ville sinistrée, victime d'un bombardement bien inutile, vient nous offrir ainsi sa renaissance et ses embellissements incontestables !

Elle s'étale, elle se déploie le mieux du monde et dans une jolie conque harmonieusement creusée. Elle semble nous offrir des attraits inconnus et des perspectives insoupçonnées jusqu'ici et la vieille « Valaille » et la vieille « Saunerie », dans leurs étroites descentes zig-zaguantes semblent être un peu jalouses de ce large tracé de cette nouvelle voie intérieure au pied de notre vieux fort qui aurait gagné, ce me semble, à être un peu plus surehaussé, surélevé, car il nous apparait plutôt aplati, amoindri et tassé sur son modeste monticule de plâtre. Et tout ceci n'est qu'une ombre de critique très légère et très anodine.

Nous reviendrons en détail et dans un second article sur cette présentation d'une maquette d'urbanisme et nous voudrions faire aussi quelques réserves sur l'aménagement définitif de notre vieille place du marché ! N'était-elle pas le petit « Forum » et le petit « Agora » de Sisteron, et n'avions-nous pas espéré qu'on essaierait de nous rendre entièrement son aspect séculaire et médiéval en nous la laissant fermée sur ses quatre faces et comme une de ces anciennes places ducales si nombreuses dans le Nord et dans l'Est de la France, à Lille, Calais, Arras et Charleville.

Pourrions-nous exprimer un autre désir et en ce qui concerne la reconstruction de la maison de Paul Arène sur la nouvelle voie élargie de 18 mètres qui doit contourner la Mairie et suivre l'ancien tracé de la traverse de la Place ! Ne serait-il pas possible de reconstituer à cet endroit ce petit perron aux trois marches de pierre grise et tout au moins de refixer de nouveau, quelque part, cette ancienne plaque brisée, ce petit rectangle de marbre et d'honneur et dont les passants insensibles ou indifférents repoussaient du pied avant-hier, les morceaux ébréchés en éclats et les pauvres débris laissés dans la boue et les décombres sacrilèges des gravats. L'inscription portait ce petit ex-voto de souvenir : Le poète Paul Arène est né dans cette demeure le 28 Juin 1843. Souhaitons, mais sans trop y compter, que la maison natale de Paul Arène soit reconstruite parmi nous et avec un certain musée qui nous manque, et il n'y a pas que les utilités matérielles qui soient nécessaires en cette vie. Il n'y a pas que celà ! Il y a autre chose.

Nous reviendrons bientôt dans un deuxième et dernier article sur cette maquette architecturale étalée sur le tapis vert de notre salle de séances. C'est vraiment un très beau travail, très fini, très achevé. Le mot n'est pas trop fort. C'est une petite merveille de réussite et de présentation. Et voici que notre petite ville sinistrée, amoindrie et défigurée, semble être redevenue pimpante et coquette et elle nous apparait toute transformée, au milieu d'ilôts de verdure et de grands espaces libres avec des places et des rond-points, des jardins et des squares aux pelouses soignées. Les stigmates de nos dévastations, de nos écroulements et de nos ruines ont disparu et l'ancienne Ségustéro-Sipcène vient nous offrir ainsi sa renaissance et ses transformations et ses embellissements incontestables.

Les suggestions des amis de la Poésie et du rêve risquent-elles aujourd'hui d'être acceptées ? J'en doute.

Cependant une ville peut se rebâtir, mais une âme ne peut pas se refaire, et c'est l'âme de notre ville qu'il faudrait aussi un peu nous rendre et nous restituer.

Nous serait-il donc permis d'exposer dans un prochain article et dans cette tribune libre du « Sisteron-Journal » les semblants de critique et les quelques réserves apportées, semble-t-il, à l'exécution de cette maquette et nous voudrions parler à ce propos de l'aménagement souhaité par beaucoup de cette place médiévale et ducale et de cette place historique et au cœur même de notre vieux Sisteron.

**Hippolyte SUQUET**

**(à suivre)**

## ECHOS... DE GACHE

LA MAQUETTE

Durant toute la semaine dernière, le public a été invité à venir voir, dans une salle de la Mairie, la maquette du nouveau Sisteron. C'est un chef-d'œuvre du genre, une réalisation presque parfaite. Cette maquette ferait certainement la joie des enfants comme jouet de Noël. Beaucoup de personnes sont venues se rendre compte. D'autres, au contraire se sont abstenues. Elles ont tort.

De très grandes réalisations sont apportées au nouveau Sisteron, de belles avenues, des jardins, des arbres, des maisons aérées, une gare d'autobus, enfin notre ville pourra prospérer tranquillement. Une seule ombre à ce plan d'urbanisme, c'est le « beau » tunnel.

Enfin souhaitons tous que la reconstruction de notre ville aille aussi vite que la construction de la maquette.

—)o(—

LA CHASSE

L'ouverture de la chasse, quoique retardée de près de quinze jours, n'en a pas moins été favorisée par un temps splendide et par une multitude de chasseurs et d'apprentis chasseurs. Par contre il paraitrait que le gibier devient de plus en plus rare du fait qu'un assez grand nombre de chasseurs font l'ouverture de la chasse avant la date fixée.

C'est un sport à la mode que de chasser le gibier à plumes, le gibier d'eau, même le gibier à poil... et encore le gibier de potence. Mais ce qu'il y a de plus marrant, c'est que cette année, par suite de l'augmentation du prix du permis de chasse, on a délivré beaucoup plus d'autorisations que l'an dernier.

C'est la baisse qui vient... et le gibier qui s'en va...

—)o(—

LA FOIRE

La foire de la Saint-Barthélémy, dite foire des melons, qui s'est tenue Lundi, a été marquée par une nombreuse affluence, tant en marchands forains qu'en promeneurs.

Cette foire, présidée par un soleil radieux voyait, simplement quelques années en arrière, à la Rue de Provence et sur la Place du Marché, des montagnes de melons. Cette année, à la grande stupéfaction de tous, point de ces fruits délicieux.

Serait-ce aussi les champs réservés à la culture de ces cucurbitacés qui voudraient jouer au dirigisme !

—)o(—

A QUI LES CULOTTES ?

Tout dernièrement, un représentant de la police locale devait se rendre au quartier de Soleilhet. A peine arrivé au milieu du trajet, le brave policier aperçut, à quelque cinquante mètres de lui, à travers les arbrisseaux, une forme mobile. Il accélère le pas, mais à la vue du képi, cette forme se détache en deux et part à travers champs et bois.

Avec un flair de fin limier, notre préposé à la garde des propriétés se rend avec énergie et courage à l'emplacement d'où s'étaient enfuis les deux tourtereaux qui s'aimaient tendrement et de trouver, non pas leurs noms, mais une superbe... culotte rose.

La jeune propriétaire de ce sous-vêtement peut toujours le réclamer au secrétariat de la police où elle pourra en reprendre possession, mais ...contre récompense.

Discrétion garantie !

O. LAVOIR.

**Porcs** castrés 3 p 4950 Fr Fco P. Emb garanti 6 m Tarif 15/20 kg gratuit de Représent. **Maciel St-Denis Martel Lot.**

## RETOUR

Nouvelle inédite et spécialement écrite pour « Sisteron-Journal » par le romancier Aimé BLANC

(suite)

— Oh ! par exemple, çà c'est encore un coup du facteur....

Jean n'est pas du tout fâché contre l'homme des postes. Il se souvient de leur ancienne et bonne amitié. Toujours le facteur faisait halte et déjeunait ici. En échange, il lui rendait quelques menus services. Le fermier prêtait un coin de table, le feu de sa cheminée, offrait parfois un verre de vin. Le facteur montait le pain du village, le sel ou les pâtes. L'entente était parfaite.

— Bah ! murmure magnanime le propriétaire, il a eu raison, le facteur, autant se servir de la terre que la laisser dormir....

Jean examine d'un œil critique le jardin, apprécie les légumes mais désapprouve la trop grande place donnée aux fleurs. Les pommes de terre ont été plantées trop tôt, juge-t-il, risquent les gelées tardives. Et ces haricots, trop serrés, mal alignés.... Pas besoin de beaucoup regarder pour deviner l'amateur.

— Je vais lui faire la surprise à ce sacré facteur....

Continuant sa rapide inspection, Jean achève le tour des bâtiments et se retrouve dans la cour. L'abondance des fleurs au jardin a heurté sa logique paysanne et malgré lui, avant de pousser sa porte, il murmure encore, mi-railleur, mi-sérieux :

— Sacré père Toine, va ! Le vieux forban ! Sans faire semblant de rien çà cache du poète sous ses guenilles de facteur...

Le soleil est maintenant haut dans le ciel débarrassé de tout nuage. Au levant déjà les montagnes se bleutent. L'air est léger, léger. Comme autrefois Jean ramasse tout le paysage dans un regard et comme autrefois lui monte au cœur une enivrante bouffée de fière solitude. Il va refaire bon vivre ici, retrouver les gestes et les joies d'hier, la sensation de planer au dessus des hommes, les bruits et les senteurs de la montagne que la brise pousse doucement par tout le plateau, bon regarder les montagnes d'en face, le rocher de la Baume qui tourne le dos, celui de Sisteron qui porte sa pièce montée de Citadelle sur sa main large ouverte.

Jean Rivas pousse la porte et joyeux, lance :

— Bonjour, Toine ! Je te dérange pas ?

Un cri de peu répond à sa demande, un cri qui ne peut sortir de la gorge d'un homme mais d'un organe féminin. L'arrivant tourne la tête vers où est parti le cri et reste là, stupéfait, habituant ses yeux à la pénombre, n'en croyant pas leur témoignage.

Debout devant l'évier, un bol et un torchon en main, une jeune fille regarde, effrayée, l'intrus qui vient d'entrer.

— Que voulez-vous, finit-elle par demander ?

— Ce que je veux, fait l'homme, encore sous la surprise ? Ah ! bien, elle est bonne celle-là... Et vous que faites-vous ici ?

— J'y habite.

— Hein ! Quoi ?

— Oui, j'habite ici.

Première des deux, la jeune fille semble avoir recouvré son calme, non pas qu'aucune crainte ne l'habite mais déjà à demi rassurée. Puisque l'individu ne l'a pas immédiatement assaillie sans doute est-il sans mauvaise pensée.

— Vous n'êtes pas d'ici, probablement, demande-t-elle ?

— Comment je ne suis pas d'ici, se révolte Jean, vexé de la demande ? Eh bien, si, Mademoiselle, je suis d'ici. Et la preuve c'est que je me réinstalle chez moi.

(à suivre)

———

Voir « Sisteron-Journal » du 30 Juillet, 7 et 14 Août.

## CHRONIQUE LOCALE

FOIRE de SAINT-BARTHELEMY. — De tous temps la foire de Saint-Barthélémy a eu dans la région et même bien loin, une renommée que l'on peut comparer à celle de Beaucaire qui était le rendez-vous de nombreux visiteurs.

Celle de Lundi dernier fut l'occasion d'une grande affluence de vendeurs et d'acheteurs venus de toutes parts qui, toute la journée, donnèrent à notre petite ville une animation des grands jours de fête publique, mais ce qui caractérisait autrefois la tenue de cette foire, parmi les nombreux éventaires des bazars ambulants, c'était la présence d'une quantité innombrable de melons.

Hélas ! cette année il n'en fut pas de même et c'est avec regret que nous avons constaté l'absence totale de ces délicieux cucurbitacés qui faisaient le délice des gourmets et le complément d'un menu lorsque on avait la chance d'avoir choisi un excellent melon. Un seul marchand exposait sur la place du marché quelques-uns de ces fruits du jardin, son prix côtait 40 francs le kilo, c'était évidemment un peu cher mais il trouvait néanmoins acquéreurs.

Ceci dit, une courte promenade sur le pré de foire nous fit constater plusieurs lots d'ovins et de bovins. Les compagnons de St-Antoine étalaient leur grâce junévile aux yeux des amateurs qui discutaient aprement leur prix que l'on côtait entre 230 et 260 francs le kilo. Les bêtes à laine et à corne, en assez grande quantité, côtaient des prix très variables entre l'offre et la demande.

Quelques lots de chevaux et de bœufs trouvèrent difficilement acquéreurs.

En fin de compte, cette foire a été d'une belle tenue, favorisée surtout qu'elle était par une journée splendide de soleil.

Certainement les transactions ont été nombreuses dans le gros commerce, quant au commerce de détail il fut peut-être de moindre importance concurrencé qu'il était par les nombreux bazars installés de la Poste jusqu'à la Caisse d'Epargne.

La prochaine foire aura lieu le 27 Septembre.

OFFRE D'EMPLOI

MECANICIEN AUTO professionnel est demandé au GARAGE RENAULT à SISTERON. Références sérieuses sont exigées.

ASSOCIATION DES SINISTRES. — L'Assemblée Générale aura lieu Vendredi prochain, 10 Septembre, salles des Variétés, à 21 heures.

Outre le compte-rendu moral et financier, de la vie de l'association au cours de l'année écoulée, plusieurs questions très importantes seront traitées, notamment la réparation des immeubles endommagés par le bombardement et non encore remis en état, ainsi que toutes celles touchant au remembrement et à la reconstruction de notre ville, formalités incombant aux sinistrés pour la défense de leurs intérêts.

En raison de l'importance de cette réunion, tous les sinistrés, et notamment les propriétaires d'immeubles, sont instamment priés d'y assister.

Les membres de l'association recevront des convocations individuelles qu'ils devront présenter à l'entrée de la salle.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON-VELO. — Le Comité Directeur remercie sincèrement M. Emile Pellegrin du don de 250 frs qu'il vient de faire à cette société.

COMITE DES FETES. — Le Comité des Fêtes remercie les Scouts de France de Sisteron pour le don de 500 francs qu'ils viennent de faire en remerciement du matériel prêté par le Comité des Fêtes.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Août, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du Journal.

L'EXPOSITION DU PEINTRE ANTOINE GUIRAN A SISTERON. — L'exposition du peintre Aixois Guiran, dans la salle claire et spacieuse du Syndicat d'Initiative de Sisteron attire toujours des visiteurs, intéressés et conquis par la manière de l'artiste.

Les tableaux de Guiran sont animés d'une liberté joyeuse et ses pinceaux sont chargés de couleurs vibrantes et vives. Cependant les temps gris, quoique ne lui étant pas familiers, il neige et il pleut rarement dans la région aixoise, sont rendus par l'artiste avec une grande sensibilité, qui le rapproche de la classe de nos meilleurs paysagistes du siècle dernier, tels son paysage des environs d'Eguilles dont la grandeur et la distinction sont particulièrement bien traduites malgré un format réduit. Le seul tableau de neige exposé à Sisteron, qui représente un coin de la propriété de l'artiste, de grands cerisiers dénudés, frissonnant au milieu d'un pré à demi mangé par la neige, a beaucoup plu, ainsi que celui représentant une propriété provençale aux environs d'Aix, et également les natures mortes, dont celle aux iris est un véritable chef-d'œuvre.

L'exposition Guiran reste ouverte jusqu'au 5 Septembre.

**AVIS**

Les chasseurs sont informés que la chasse est interdite sur le domaine du Virail et de la Marquise.

NOS COMPATRIOTES. — Nous sommes heureux de faire part à nos camarades des « Touristes des Alpes » des divers dons que nous avons reçu de la part de plusieurs compatriotes qui, fixés loin du pays, ont montré par leurs oboles tout l'intérêt qu'ils portent à la renaissance de notre Société Musicale qu'ils désirent voir redevenir la phalange artistique qu'ils ont connue dans les temps éloignés et qui redeviendra la même phalange sous la baguette dynamique de leur nouveau chef Paul Dollet.

Ce sont : Emile Pellegrin, meubles Simon, à Marseille, 250 frs ; Louis Signoret, fixé à Marseille, 100 francs ; Emile Galici, ancien conseiller général de Sisteron, fixé à Nemours, 100 francs ; Henri Vallivéro, ancien musicien aux « Touristes », facteur des postes à Paris, 200 francs ; le Comité des Scouts de France, 500 francs.

Toutes ces sommes seront versées à la caisse de la musique.

Au nom de nos camarades des « Touristes des Alpes », nous adressons à ces excellents Sisteronnais qui se souviennent, nos sincères remerciements.

ON CHERCHE A SISTERON appartement 3 pièces principales, tout confort.

Ecrire ou s'adresser : SOULET quartier du Thor.

DISTINCTION. — Parmi les nouveaux promus au titre de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Louis Burle, ancien Maire de Melve, qui reçoit la Croix de Chevalier.

Nous adressons au nouveau promu toutes nos félicitations.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
LE DROIT D'AIMER

TOUT pour la MUSIQUE pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — MANOSQUE

## ETAT-CIVIL

du 27 Août au 3 Septembre 1948

Naissances : Annie Huguette Augustine Briançon, Avenue de la Libération. — Hélène Angèle Rosalie Albertine Kieny, Avenue de la Libération. — Josette Claudine Fernande Ayasse, Avenue de la Libération. — Daniel Louis Auguste Taute, Avenue de la Libération. — Edith Rose Marie-Louise Brémond, quartier du Plan.

Décès : Roger Auguste Favier, 38 ans, Avenue de la Libération. — Antoine Pierre Bouchet, 66 ans, Avenue de la Libération.

*PROPRIETAIRES...*
Obtenez des cours élevés
en plantant des arbres fruitiers
à maturité échelonnée.
*LES PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE*
MOULINS DE LA CAZETTE
Tél. 15 SISTERON Tél. 15
vous offrent un choix important de
PECHERS, POIRIERS, POMMIERS
CERISIERS, etc...
dans les meilleures variétés nouvelles et commerciales.
Authenticité garantie
de la variété et du porte greffe
Plants obtenus sous
le contrôle phytosanitaire de l'Etat
PRIX AVANTAGEUX
Avant tout achat, consultez-nous
et venez visiter nos pépinières.

Vous trouverez chez...
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
TOUT ce qui concerne
L'ELECTRICITE
Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation

FILMS
PELLICULES
Appareils Photo & Ciné
Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Enfants
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE

AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me TAXY, notaire à DIGNE, le vingt cinq Août mil neuf cent quarante huit, enregistré à DIGNE le vingt six Août suivant, folio 92, numéro 621, Monsieur GAUBERT Léon Jean Victor boulanger, et Madame DECANIS Raymonde, son épouse, demeurant ensemble à VOLONNE (B.-Alpes)

Ont cédé à Monsieur REY Auguste, boulanger, demeurant à VOLONNE,

Tous leurs droits dans le bail-gérance qui leur avait été donné par Madame GALISSIAN, veuve NEVIERE, demeurant à VOLONNE, et Madame NEVIERE Denise, épouse ROUSTAN Gaston, demeurant à MARSEILLE, sur un fonds de commerce d'Epicerie sis et exploité à VOLONNE, suivant acte reçu par Me TAXY, notaire, le vingt neuf Avril mil neuf cent quarante sept, pour une durée de trois, six ou neuf années, ayant commencé à courir le premier Mai mil neuf cent quarante sept.

En conséquence, Monsieur REY Auguste sera responsable des dettes d'exploitation à compter du vingt cinq Août mil neuf cent quarante huit.

TAXY Auguste, notaire.

Etudes de Me Charles TARTANSON, Avocat-Avoué à DIGNE
5, Avenue Joseph Reinach
et de Me Louis CASTEL, Notaire à SISTERON

# Vente sur surenchère

## DOMAINE RURAL à Noyers-sur-Jabron (Basses-Alpes)

**Adjudication à Noyers, le 26 Septembre 1948, à 16 heures**

A la Mairie de NOYERS-SUR-JABRON, le VINGT SIX SEPTEMBRE mil neuf cent quarante huit, à seize heures, il sera procédé par Me CASTEL, notaire à SISTERON à la vente sur surenchère suivante:

PROCEDURE :

Ce domaine a été vendu en exécution d'un jugement sur requête collective par le Tribunal Civil de DIGNE, le vingt cinq Mai mil neuf cent quarante huit, ordonnant la liquidation et le partage des successions de Monsieur BREMOND Augustin Joseph Hippolyte, décédé en son domicile à NOYERS-SUR-JABRON le dix sept Juin mil neuf cent vingt sept; de Monsieur BREMOND Joseph Louis Henri, domicilié au même lieu et décédé aux armées « Mort pour la France » à TOMBA DI ROSA (Italie) le vingt et un Mai mil neuf cent quarante quatre ; et de Mademoiselle BREMOND Julienne Louise Augusta, également domiciliée à NOYERS-sur-JABRON, décédée à AIX-EN-PROVENCE le dix sept Août mil neuf cent quarante six ; ledit jugement commettant Me CASTEL, notaire à SISTERON, pour y procéder et ordonnant qu'au préalable et par le même notaire il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles dépendant desdites successions ;

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

1° — Madame DOAT Marie Louise, sans profession, veuve en premières noces de Monsieur BREMOND Augustin Joseph Hippolyte, et veuve en deuxièmes noces de Monsieur LEOUFFRE Gaston Martial, demeurant ci-devant à NOYERS-sur-JABRON, actuellement à RECLAVIER par MEYRARGUES, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tutrice légale de ses trois enfants mineurs, savoir : a) LEOUFFRE Martial, né à MONTFROC (Drôme) le vingt et un Janvier mil neuf cent trente et un ; b) LEOUFFRE Yvonne, née à NOYERS-SUR-JABRON le neuf Mai mil neuf cent trente six ; c) LEOUFFRE René, né à URTIS le vingt neuf Août mil neuf cent trente deux ;

2° — Monsieur LEOUFFRE Baptistin, propriétaire, demeurant et domicilié à NOYERS-SUR-JABRON agissant en qualité de subrogé-tuteur des mineurs LEOUFFRE susnommés, à ces fonctions nommé par délibération du conseil de famille desdits mineurs prise sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton de NOYERS-SUR-JABRON, le cinq Février mil neuf cent quarante huit ;

3° — Monsieur BREMOND Gustave Léon Clément, cultivateur, demeurant et domicilié à CAMARET-sur-AIGUES (Vaucluse), agissant en son nom personnel, ayant tous Me TARTANSON pour avoué, élisant domicile en son étude, et en présence de Monsieur LEOUFFRE Ulysse, demeurant à TRESCARTES (Hautes-Alpes), pris en sa qualité de subrogé-tuteur ad-hoc desdits mineurs ;

Ce domaine rural sis à NOYERS-SUR-JABRON a été adjugé, suivant procès-verbal de Me CASTEL notaire à SISTERON, en date à SISTERON du vingt cinq Juillet mil neuf cent quarante huit, au prix de Deux Cent Soixante Dix mille francs (270.000 francs) au profit de Monsieur BREMOND Gustave Marcelin Basile, propriétaire à NOYERS-SUR-JABRON ;

Par déclaration faite le vingt neuf Juillet mil neuf cent quarante huit au greffe du Tribunal Civil de DIGNE, surenchère du dixième a été formée par :

Monsieur BREMOND Gustave Marcelin Basile, propriétaire à NOYERS-SUR-JABRON, ayant Me TARTANSON pour avoué ;

Cette surenchère a été dénoncée par acte d'avoué du vingt neuf Juillet mil neuf cent quarante huit. Le renvoi devant Me CASTEL a été ordonné par le Tribunal Civil de DIGNE par jugement du dix neuf Août mil neuf cent quarante huit.

DESIGNATION ET MISE A PRIX

DOMAINE RURAL

sis sur le terroir de la commune de NOYERS-SUR-JABRON (Basses-Alpes) appelé « Mallemiaille » comprenant plusieurs corps de bâtiment à usage d'habitation et d'exploitation agricole en mauvais état électrifié, et tout un tènement de pièces de terre en nature de jardin, pré, sol, labour, vague, aire, complanté de nombreux arbres fruitiers le tout cadastré comme suit :

PROPRIETES BATIES, section E, n° 429, lieudit Bois de Prieur ; n° 32 Les Bernas ; n° 643 Pré du Rey ; numéros 653, 655, 657, 659, 661 p, 664 Les Eyssenées ; n° 668 Les Caneliers.

PROPRIETES NON BATIES, section A, n° 654 lieu dit Le Faumas ; numéros 657, 658, 659 Vigne Vieille ; 598 Clot de l'Orias ; section E : n° 5 lieu dit Les Couerts ; n° 54 Aux Aiguillons ; numéros 56 p, 57 p, 59 p, 60, 61, 62, 63, Pré du Rey ; 282, 283 Les Saules ; 290, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306 p Vaucluse ; 309 p Bois du Prieur ; 483, 484 Feaume Longue ; 485 Champ du Gué ; 492, 493, 494 Les Plaines ; 496, 497, 498 Champ de Vicaire ; 499 p, 500, 501 Les Plaines ; 545 Les Hauts Chatiers ; 547, 548, 558 559 Les Plaines ; 560, 561, 562, 563, 564, 565 Chêne de l'Aigle ; 575 p Cougourdan ; 577, 578, 579, 580 Les Casses ; 594, 595, 596, 597 Les Brégés ; 598, 599 Pré Coutaou ; 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612 613, 614, 615, 616, 617, 618 Les Casses ; 623, 624, 625, 627 Champ de Bessois ; 629 Les Casses ; 642, 644, 645 p, 645 p, Pré du Rey ; 652, 663, 665 Les Eyssenées ; 667 p, 670, 671, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680 p Les Caneliers ; 683 Limayes ; 684, 685 La Cavalerie ; 688, 689, 694 Pellegrine ; 701 Champ de l'Auries ; 704, 705, 706, 707, 708, 714, 715, 716, 717, 718 Les Casses ; 736 La Gleize ; 747, 748 Limaye ; 750, 751, 752 La Favière ; 753, 754 Limaye ; 756, 759 La Favière ; 761, 767 Limaye ; 768, 769, 770 La Sauvanne ; 772, 771 Limaye ; 779 p Champ Fay ; 780, 781, 782, 783 La Vigne ; 784, 787, 788, 789, 790 Médecine ; 791, 792 p, 793 Le Prayon ; 80 p Médecine ; 812, 813, 814, 815 p, 817, 818, 819, 820 821, 822, 822 p, Les Hernas ; 1225 p Les Brémonds ; 1302 Vochon ; 1322 Les Brigis ; 1332 p, 1332 p, Bouchette ; 1499 La Régente ; 1564, 1565 Clot des Egouts ; 1580 Clot de Giéri ; 887 La Meulière ; 762 bis, 764, 765, 766 Limaye ; 757 La Favière ; 760 Limaye ; 287 p, 289 p, 287 p, 288, 289 p Font de Bamou ; 1599 Ribas de l'Armande ; 1603, 1604 Ribas de Varnade ; 1957, 1958, 1959, 1960 Champ de Labrousse ; Section F numéro 56 la Pointe sous chemin, pour une superficie cadastrale totale de Soixante Neuf hectares, vingt ares, trente centiares, sur la Mise à Prix de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE FRANCS, ci...

**297.000 fr.**

OBSERVATIONS

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé en l'étude de Me CASTEL, notaire à SISTERON, les enchères seront ouvertes sur la Mise à Prix ci-dessus fixée de : 297.000 francs.

Les frais préalables à la vente seront payés en sus du prix.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude de Me CASTEL, notaire.

Fait à DIGNE le vingt Août mil neuf cent quarante huit.

Ch. TARTANSON,
avoué poursuivant.

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
*Un Dépuratif à base de Plantes*
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

# VENTE

**aux Enchères Publiques**
(Succession Vacante)

Le DIMANCHE VINGT SIX SEPTEMBRE mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures trente, à la Mairie de NOYERS-SUR-JABRON ;

Aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur le Directeur des Domaines aux départements des Basses-Alpes et du Vaucluse, à AVIGNON, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Madame OLLIVIER Delphine, veuve AILLAUD Auguste, quand vivait sans profession, demeurant et domiciliée à NOYERS-s-JABRON quartier de Mallemiaille, décédée à l'hôpital de SISTERON le vingt sept Novembre mil neuf cent quarante cinq, intestat, à ces fonctions nommé par un jugement du Tribunal Civil de DIGNE, en date du vingt quatre Février mil neuf cent quarante huit, qui a déclaré ladite succession vacante,

Et en exécution d'un jugement rendu sur requête dudit curateur par le Tribunal Civil de DIGNE, le premier Juin mil neuf cent quarante huit, qui a autorisé l'Administration des Domaines, es-qualités, à faire procéder par le ministère de Me CASTEL, notaire à SISTERON à l'aliénation aux enchères publiques des immeubles dépendant de ladite succession vacante, se trouvant à NOYERS-sur-JABRON,

Il sera procédé, le DIMANCHE VINGT SIX SEPTEMBRE mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures trente, en la salle de la Mairie de NOYERS-sur-JABRON, par le ministère de Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON,

A la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, sis à NOYERS-sur-JABRON, quartier de Mallemiaille ou du Couvent, d'après le lotissement ci-après :

LOT UNIQUE

UNE PARTIE DE MAISON en ruines, avec four et cour, cadastrée Section E, numéros 432, 442 et 443, lieu dit le Couvent, et diverses parcelles de terre tant attenantes que séparées, le tout cadastré comme suit : Section D, numéros 242 p, 243 p, 246 p, 247 p, lieu dit le Prieuré ; Section E, numéros 67 p, 69, 70 p, 71, Grand Pré ; 278 p, la Condamine ; 296 p, Font de Chêne ; 430, Bois de Prise, d'une superficie cadastrale totale de deux hectares, quarante six ares, quatre centiares, (sauf erreur ou omission).

**MISE A PRIX : 20.000 frs**

## VENTE MOBILIERE

Le même jour, VINGT SIX SEPTEMBRE mil neuf cent quarante huit, à dix heures, hameau de Mallemiaille, à NOYERS-sur-JABRON au domicile de la défunte,

Aux mêmes requêtes, poursuites et diligences que ci-dessus,

Il sera procédé, par le ministère de Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants et objets mobiliers, dépendant de ladite succession vacante, à savoir : un lit bois noyer, une commode, table, chaises, ustensiles de cuisine, etc....

Frais de vente en sus 25 o/o. Enlèvement immédiat.

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à Me CASTEL, notaire à SISTERON, chargé de la vente.

L. CASTEL, notaire.

Enregistré à Sisteron, le 3 Septembre 1948, folio , case
Reçu : Soixante francs.
Le Receveur. Signé : JAME.

© VILLE DE SISTERON